

Lyon, le 12 juillet 2018

Un nombre record de visiteurs pour le 50^e anniversaire du Grand Parc Miribel Jonage !

1968-2018 : le Grand Parc Miribel Jonage célèbre son cinquantenaire tout au long de cette année 2018. Situé aux portes de Lyon, le parc a su trouver une place originale en alliant des compétences majeures telle que la gestion de la ressource en eau et de nombreuses activités comme les loisirs de plein air. 4 plages surveillées (1 payante-3 gratuites) sont ainsi accessibles au public dans le Grand Parc qui compte également de nombreux espaces de tranquillité, de respiration et de fraîcheur : L'atol', L'iloz' et ses animations (voir encadré). Autres atouts qui font le succès de cet espace vert incontournable : la ViaRhôna et l'Anneau Bleu pour profiter du vélo mais aussi un parcours d'œuvres d'art, des forêts, des observatoires oiseaux et un espace nature qui a attiré un nombre record de visiteurs le 1^{er} juillet dernier : 55 042 personnes sur le parc et 3 488 sur L'atol', la base de loisirs.

Le Grand Parc est un site de 2 200 ha situé au cœur de l'île de Miribel-Jonage, 3 700 hectares classés Natura 2000 (le seul de l'agglomération), soit deux fois les bois de Boulogne et de Vincennes réunis ! Il s'agit donc d'un des plus vastes espaces naturels périurbains d'Europe présentant une position stratégique à la confluence de l'Ain et du Rhône. Inscrit par ailleurs dans le projet d'aménagement de l'Anneau Bleu autour des canaux de Miribel et de Jonage avec notamment la ViaRhôna, le Grand Parc propose un itinéraire de tourisme à vélo entre la Suisse et la Méditerranée dont le succès va grandissant. Le 1^{er} juillet dernier par exemple, on a compté 3 207 passages cyclistes sur la ViaRhôna à l'entrée ouest du Grand Parc.

ZOOM SUR L'ILOZ

L'iloz' compte 27 000 visiteurs dont 9 000 enfants accueillis en temps scolaire et a organisé 1 300 animations en 2017. Il devient un lieu unique d'immersion dans la nature au cœur du fleuve Rhône à l'échelle de l'agglomération. Cet équipement dédié à la découverte des vocations socles du Parc a la particularité d'être situé à la confluence de l'Ain et du Rhône et en cela, il fait écho à l'autre confluence métropolitaine : le Rhône et la Saône. Sur le sujet, un premier partenariat avec le Musée des Confluences vient de voir le jour. L'iloz' accueille durant tout le mois de juillet Octopus, un outil pédagogique itinérant créé par le musée. **L'iloz' c'est aussi le Lab'eau et nature du Grand Parc : le premier tiers lieu de la transmission écologique spécialisé eau et nature de la Métropole.** Le Lab'eau et nature a vocation à accueillir des expérimentations dans le cadre de programmes de recherche et de développement. Il confortera la dimension « laboratoire » du Grand Parc et valorisera les potentialités du site en devenant un levier d'innovation associant public et privé sur les thématiques prioritaires eau-écologie-environnement du Grand Parc avec le lancement du premier incubateur début octobre 2018.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

Une île aux compétences multiples et à l'histoire riche

En 1968, à la création du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage (SYMALIM), le parc de Miribel-Jonage combinait trois activités : l'extraction de granulats, le maintien du champ d'expansion des crues, les loisirs de plein air.

À partir des années 1990, de nouvelles fonctions sont à prendre en compte comme l'alimentation en eau potable ou le patrimoine naturel et de nombreux dysfonctionnements apparaissent : le lit de graviers du canal de Miribel s'enfoncé et provoque l'enfoncement de la nappe phréatique, l'effondrement des berges et la disparition progressive de la végétation. L'élargissement ponctuel du canal, la remise eau des îles permettront au fleuve de retrouver un fonctionnement naturel avec des zones d'expansion des crues, des berges boisées, des zones humides reconnectées garantes de biodiversité.

En 1979, une société d'économie mixte – la Segapal – est créée afin d'aménager et de gérer le Grand Parc. En 1992, le lieu devient zone inaltérable au Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et dès lors, une charte d'objectifs puis un plan directeur sont signés entre les différents partenaires du SYMALim dont le Grand Lyon.

Depuis lors, les quatre vocations socles de ce territoire unique n'ont pas changé et répondent à de nombreux enjeux fondamentaux pour l'agglomération :

- **La ressource en eau potable** : champs de captage et lac des Eaux Bleues ; 95% de l'alimentation en eau de la Métropole.
- **L'écêtement des crues du Rhône** : plaine d'inondation de 3 000 ha en amont de Lyon, îles et plans d'eau.
- **Un patrimoine naturel exceptionnel** : site entièrement Natura 2000, grande biodiversité, habitats et espèces protégées emblématiques (comme les castors, les pelouses à orchidées, les oiseaux d'eau...)
- **L'accueil du public pour les loisirs de plein air** : le Grand Parc accueille 4 millions de visiteurs par an pour des activités de loisirs de plein air (sports, éducation environnement, politique de la Ville, culture...) avec une dimension sociale très forte : 80% des visiteurs habitent la Métropole.
- **D'autres activités** sont également accueillies : l'hydroélectricité avec le barrage de Cusset géré par EDF, l'agriculture (bio et raisonnée), la sylviculture...

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

Un 50^{ème} anniversaire sous de très bons auspices

50 ans après la création du Grand Parc, le territoire combine avec succès des fonctions qui peuvent paraître incompatibles mais qui en fait aujourd'hui toute sa richesse, sa complexité et son originalité. Il est à la fois un lieu de ressources naturelles et de ressourcement pour les habitants, un lieu de pratiques de loisirs et de sports nature mais aussi un champ d'expansion des crues du Rhône protégeant ainsi l'agglomération des inondations. Il est enfin un espace de dialogue et de projets entre de nombreux partenaires à l'exemple de la démarche « Anneau Bleu ».

« *Il faut désormais créer les conditions d'un développement futur en changeant de modèle. Le parc est à la croisée des chemins et doit se réinventer. Notre projet Grand Parc 2030 porte cette ambition. Notre nouvelle plage de sable démontre qu'investir permet le développement des recettes commerciales, pour pallier la raréfaction des financements publics. Par ailleurs, le développement de partenariats publics-privés est porteur d'avenir à l'image de celui conclu avec Orangina Suntory France, devenu partenaire du Symalim pour une durée de 20 ans, ce qui a déjà permis de financer une nouvelle aire de jeux sur L'atol qui met en avant la dimension écologique du parc, la préservation de l'eau et de l'environnement* » explique **Jérôme Sturla, Président du SYMALIM** :

« *Le Grand Parc de Miribel-Jonage est un lieu fondamental pour le territoire métropolitain car il est non seulement le réservoir d'eau de l'agglomération mais aussi un vaste espace de loisirs ouvert à tous. Il nous appartient donc de poursuivre dans cette voie qui permet le bon équilibre entre les différentes vocations du lieu. Sur le territoire de la Métropole de Lyon, nous avons besoin de ce type de lieux ouvert à tous les types de population. Le Grand Parc est précisément un lieu où l'on peut venir avec juste quelques euros en poche et il est fondamental pour notre collectivité de le soutenir, en partenariat avec nos voisins du département de l'Ain* » ajoute **David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon** :

Le SYMALIM réunit aujourd'hui 1 département, 1 métropole, 1 communauté de communes et 13 communes dont Lyon et Villeurbanne. Les partenaires du Grand Parc Miribel Jonage travaillent quotidiennement pour garantir à long terme le bon fonctionnement des milieux afin de :

- **Protéger la ressource en eau potable tant en quantité qu'en qualité** en prévenant les pollutions, en particulier dans les périmètres de protection et aires d'alimentation des captages de Crépieux Charmy (captage principal), du Lac des Eaux Bleues, de Jonage, Décines et Meyzieu (captages périphériques) et en garantissant des volumes suffisants pour l'alimentation en eau potable de la Métropole tout en assurant l'écêtement des crues.
- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel** dans le cadre du contrat Natura 2000 et des chartes agricoles et sylvicoles.
- **Gérer et animer l'accueil du public et les activités de loisirs de plein air** tout en garantissant la compatibilité avec les autres fonctions du site comme l'agriculture, l'hydroélectricité, les extractions ou les activités dans le domaine de l'événementiel.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

Zoom sur le programme de restauration du Rhône de Miribel-Jonage

Le contrat 2015-2020 du programme de restauration du Rhône de Miribel-Jonage a été signé en 2016 entre le SYMALIM, la Métropole de Lyon, la Communauté de communes de Miribel et Plateau (CCMP), la Communauté de communes de la Côtière (3CM), Voies navigables de France (VNF), le Département de l'Ain, l'État, EDF et l'Agence de l'eau. **Ce contrat, de 17.9M€, animé par le SYMALIM, est la 1ère phase opérationnelle du programme 2015-2027.** Il fait suite à une phase importante d'études et de concertation, démarrée en 2010.

Il répond à 4 objectifs :

- Sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise en qualité et en quantité ;
- Gérer les crues du Rhône : écrêter les crues sur l'île et protéger les riverains du canal
- Conserver voire restaurer les potentialités écologiques des milieux aquatiques ;
- Accueillir et sensibiliser les publics.

L'engagement de la Métropole est de 5,864 M€.

Les premiers travaux de renforcement de berges du canal de Miribel et de gestion des graviers respectivement par VNF et la Métropole de Lyon ainsi que les travaux de la lône de Jonage par le Symalim se sont déroulés entre 2015 et cette année. Les futurs travaux – 5,4 M€ - autour du canal de Miribel (élargissement du lit, remodelage des berges, entretien de la végétation, sécurisation des berges du canal), se préparent sous maîtrise d'ouvrage de la CCMP, de la 3CM et de la Métropole de Lyon. Un deuxième contrat de restauration du Rhône de Miribel-Jonage sera à l'étude l'an prochain pour la période 2021-2027.

Le Grand Parc Miribel Jonage en chiffres

4 millions de visiteurs par an

300 000 personnes par an accueillies à l'atol'

27 000 visiteurs par an à L'îlotz'

100 000 personnes par an accueillies pour les événements culturels et sportifs

400 000 passages par an sur la ViaRhôna

2 200 ha

800 ha de forêt gérée durablement

500 ha d'agriculture (plus de 50% en bio)

550 ha de plans d'eau

56 ha de prairies sèches (classées Natura 2000)

13 habitats

16 espèces classées d'intérêt communautaire rares et protégés par l'Europe

137 espèces d'oiseaux

15 exploitants agricoles

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse